

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5000 Société : RAM Retraite

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : MOUTIINI

Date de naissance : 26/3/1967

Adresse : 1 HA比T u EL F

Tél. : 066.1.85.1181

Total des frais engagés : 3800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/05/2023

Nom et prénom du malade : MOUTIINI

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ballon Abdominal x lombar

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CHIR

Signature de l'adhérent(e) :

CHIR

31 MAI 2023
ACCUEIL 26 / 023



Déclaration de Maladie

Nº P19- 054516

163126

Optique

Autres

RAM Retraite

Retraite

BOEL HOK

26/3/1967

1 HA比T u EL F

3800 Dhs

537

10/17/2023

IPÉ

Age

Enfant

CHIR

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/07/2013	C2	Gestalt	10145912	Hôpital Casablanca Service Radiologie - Casablanca Casablanca - Casablanca
				05/07/2013
				05/07/2013
				05/07/2013
				05/07/2013

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		05/07/2013
		12300
		05/07/2013
		05/07/2013
		05/07/2013
		05/07/2013

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Service Radiologie Casablanca - Casablanca 05/07/2013	10/07/2013	ABDOMEN	3800 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

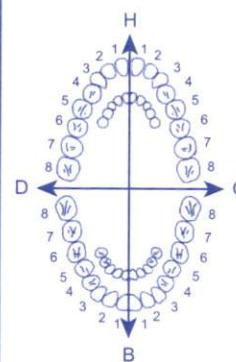
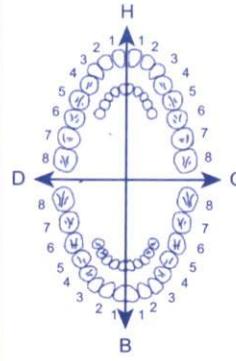
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le :21/05/2023

NOM : MOUHINE ZINEB

EXAMEN : TDM THORACO-ABDOMINO-PELVienne

Technique : Acquisition hélicoïdale sans et avec injection de PDC, avec reconstructions multiplanaires.

Résultat :

➤ **A l'étage thoracique :**

- Absence de lésion traumatique parenchymateuse pulmonaire.
- Absence d'hémotorax ou de pneumothorax.
- Absence de pneumo-médiastin.
- Absence de fracture osseuse.

➤ **A l'étage abdomino-pelvien:**

- Absence de lésion traumatique au niveau du foie, rate, pancréas et des reins.
- Absence d'hémopéritoine ou de pneumopéritoine.
- Vessie pleine de contenu homogène.
- Absence de fracture osseuse.

Conclusion :

TDM thoraco-abdomino-pelvienne ne révélant pas de lésion traumatique.

CLINIQUE GHANDI
Service Radiologie
54, Bd. Ghandi - Casablanca
Tel : 0522 36 74 05/0522 36 69 11
OS 234003 DR KERROUF

Clinique
 GHANDI CLINIC
 RADIOLOGIE

CLINIQUE GHANDI
Service Radiologie
54, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél : 0522 36 74 05/0522 36 69 11

F A C T U R E

n° 256 2023

du 21/05/2023

Nom patient MOUHINE ZINEB

Entrée	21/05/2023
Sortie	21/05/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
-----------------------------	--------	------------	---------------	---------

TDM THORACO -ABDOMINO PELVIENNI	1		

Total Clinique	3 800,00
----------------	----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : TROIS MELLE TUIT CENT DIRHAMS	Total	3 800,00
--	-------	----------

CLINIQUE GHANDI
Service Radiologie
54, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél : 0522 36 74 05/0522 36 69 11
3400

54, Boulevard Ghandi, 20210 Casablanca • شارع غاندي، 54 الدار البيضاء

+212 522 36 74 05 +212 522 94 07 70 / 74 +212 522 39 09 73 +212 522 36 05 34

21/06/2023

ORDONNANCE

Mou Hine
Zineb

Tun thoraco - ABDOMEN

Dr Vienel

Dr. EL OMARI Zakaria
Spécialiste en Chirurgie d'Animation
54, Bd Ghandi Clinic - Casablanca
Tél : 0522 36 74 05

Clinique GHANDI
Service Radiologie
Bd Ghandi - Casablanca
Tél : 0522 36 74 05 / 0522 36 69 11

54, Boulevard Ghandi, 20210 Casablanca • شارع غاندي، 20210 الدار البيضاء

• +212 522 36 74 05 • +212 522 94 07 70 / 74 • +212 522 39 09 73 • +212 522 36 05 34